

Certification professionnelle
*d'administration
des collectivités
territoriales*



**Un diplôme d'université
pour les agents
des collectivités locales**

3 options :

» *Gestion des ressources humaines*

» *Finance et marchés publics*

» *Urbanisme et action foncière*



Ce diplôme, **réservé aux agents des collectivités locales**, est créé dans le prolongement de la LP Métiers de l'administration territoriale. Il apporte la formation nécessaire pour occuper une position d'**encadrement intermédiaire** dans la spécialité choisie.

Les enseignements

Les 120 heures de formation se déroulent de janvier à juin, en alternance avec les semaines de stage, au pôle universitaire de Bordeaux Bastide.

» Gestion des ressources humaines

Le management administratif des RH (70 heures)

Le management stratégique des RH (50 heures)

» Finances locales et marchés publics

Les finances locales (48 heures)

Gestion financière (30 heures)

Marchés et délégation de services publics (42 heures)

» Urbanisme et action foncière

Planification et application du droit des sols (70 heures)

Maîtrise foncière et aménagement (50 heures)

Sélection sur dossier de candidature

Contact :

[nathalie.de-martelaere@](mailto:nathalie.de-martelaere@u-bordeaux.fr)

u-bordeaux.fr

